

Lettre d'informations municipales



Au Sommaire :

- Le mot de l'adjointe aux finances
- Etat civil
- Extraits des comptes rendus du conseil municipal
- Au fil des dossiers
- Les associations
- Annexe : le pont canal raconté par les enfants des TAP, « Igor et Souky »

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- **Lundi : 16h -18h30**
- **Mardi : 10h-12h**
- **Mercredi : fermeture**
- **Jeudi et Vendredi : 10h-12h**
- **Résolution de problèmes locaux** : un cahier de doléances est disponible en Mairie.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

- **Lundi 16h-18h** : Claudine COURT / André TARDY
- **Mardi 10h-12h** : René HRYNIOW / André TARDY
- **Jeudi 10h-12h** : René HRYNIOW
- **Vendredi 10h-12h** : Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

- **Mercredi : 11h30-12h30**
- **Vendredi : 15h30-18h30**
- **Samedi : 11h-12h**

Horaires d'été de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} Avril au 30 Septembre) :

- **Lundi : 14h-18h**
- **Mardi au Samedi : 10h-12 h et 14h-18h**
- **Dimanche : 10h-12h**

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site d'André Viallard :

www.boissetlesmontrondphotos.fr

Site de Loire Forez :

www.loireforez.fr

Le mot de l'adjointe aux finances

En 2016, la commune a dégagé un résultat positif de 76 026€ contre 90 846€ en 2015. Depuis 2 ans ce montant est en diminution. Les raisons principales sont les diminutions des dotations de l'état, l'autofinancement des investissements et le financement des rythmes scolaires pour lesquels la commune avait pris l'engagement d'une gratuité sur 3 ans.

Le PEDT, Projet EDucatif Territorial, arrive à expiration fin juin 2017 et devra être révisé.

L'endettement de la commune diminue encore cette année et s'élève à 354 954€. Celui-ci reste nettement inférieur à celui des communes de notre taille.

Nous avons programmé environ 190 000€ d'investissements essentiellement utilisés pour l'entretien des bâtiments communaux (salle des sports, salle des fêtes, école, signalétique et étude de restauration de « la petite gare »).

Quant aux dépenses et recettes de fonctionnement, elles ont été évaluées dans le respect d'un équilibre budgétaire et dans la perspective de maintenir à minima l'autofinancement généré en 2016.

Le conseil municipal a voté une hausse de 1% des taux des taxes ménages. Cette augmentation générera un produit supplémentaire de 3 020€.

Taxes ménages	2016	2017
Taxe d'habitation	7.98 %	8.06 %
Foncier bâti	16.93 %	17.10 %
Foncier non bâti	34.56 %	34.92 %

Bonne lecture,



Gisèle MÉLONI

NOS JOIES

Sincères félicitations aux parents de :

- Louisa MATTA, née le 6 mars, 8 rue de la Passerelle,
- Léon BOURG, né le 25 mars, 21 rue de la Passerelle,
- Leyina LAFAIE NENOT, née le 16 avril, 10 rue de la Passerelle,
- Maëva GAUCHER, née le 21 avril, 13 rue de la Passerelle,
- Laël LAMURE, née le 24 avril, 2 bis chemin des Guignols.

NOS PEINES

Nos sincères condoléances aux familles de :

- Joséphine GAUGEY née TOURLUT, décédée le 22 février à l'âge de 98 ans,
- Marie-Madeleine GAUTHIER, décédée le 23 février à l'âge de 86 ans,
- Robert ANDRÉ, décédé le 27 février à l'âge de 75 ans,
- Alain GOUTTE, décédé le 2 avril à l'âge de 66 ans.

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 aura lieu à 11h à Boisset.
Rendez-vous place de l'église à 10h45 pour covoiturage à destination du Gand pour inaugurer la plaque en mémoire du parachutiste Jean ORABONA.

Découverte de l'histoire de Boisset-lès-Montrond et de son église :
samedi 13 mai à 10 heures à la mairie de Boisset (salle des mariages)

Rappel des dates des élections (carte d'identité obligatoire) :

- 7 mai : 2^{ème} tour des élections présidentielles (8h-19h)
- 11 et 18 juin : élections législatives (8h-18h)

Réunion du Conseil Municipal du 1^{er} février 2017

Convention de mise à disposition d'un progiciel d'actes administratifs et d'assemblées par Loire Forez : gratuit. 25 communes l'ont adopté.

Transfert d'un délaissé de voirie Chemin de la Roche : le coût des actes administratifs s'élève à 600€.

Vente d'un terrain agricole : une parcelle de 14 000m² en exploitation. Prix souhaité par la mairie : 0.50€ le m².

Déviations du fossé d'eaux pluviales au droit de la station de relevage : une bande de 260 m² devra être réservée par la commune pour faciliter l'écoulement.

Modification du règlement intérieur de la salle des fêtes : pas de distinction de tarif. Location possible du samedi 8h au dimanche 18h, possibilité de rendre les clés le lundi matin. Un état des lieux sera fait également pour les associations.

Bilan du budget : décisions modificatives pour travaux supplémentaires de la salle des fêtes : limiteur de son, chéneaux, meuble. Enveloppe de 11 000€, le solde étant à hauteur de 33 000€.

Demande de subvention pour les opérations de sécurité pour le trottoir de la salle des sports à la ferme pédagogique (devis : 32 513€).

Désignation des membres aux différentes commissions locales d'évaluation des charges transférées :

SIVAP : - Assainissement : Claudine COURT et Robert CHAPOT (suppléant)

- Eau : Bernard JARDY et René HRYNIOW (titulaires) Guy BEAU et Michel GIRAUD (suppléants)

CLECT : Gisèle MELONI

CDCI : Rose-Marie BREUILLAUD

COMMISSIONS DE LOIRE FOREZ (7 au lieu de 11) :

- Aménagement : Rose-Marie BREUILLAUD et Thérèse RICHARD

- Développement : Bernard JARDY et Isabelle BAPTISTE

- Moyens généraux et coopération : Gisèle MELONI et Stéphanie GARNIER

- Environnement : André TARDY et Emmanuel DIDIER

- Voirie et éclairage public : René HRYNIOW

- Service à la population : Ginette KANOU et Nadège OLLIER

- Cycle de l'eau : Michel GIRAUD et Guy BEAU

La Communauté d'Agglomération Loire Forez est divisée en 6 secteurs ; délégué de secteur Centre-Est : René HRYNIOW.

Questions diverses :

Quel devenir pour la petite gare ? Une enquête est à mener avec le bulletin. Le Conseil Départemental serait d'accord pour un financement à hauteur de 130 000€.

Adressage pour le Très Haut Débit : réalisation commencée par Emmanuel DIDIER.

Réunion du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2017

Convention RAMI (Relais Assistance Maternelle Itinérant) avec la CALF :

La mise à disposition de la salle des fêtes est convenue gratuitement tous les mardis matin. Cette convention ira du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, reconduite pour 2 années après un bilan en décembre 2017. La salle ne sera pas utilisée en juillet et août.

Règlement intérieur de la salle des fêtes :

Une personne se déplace en cas de coupure par le limiteur de son. Le loueur devra s'acquitter d'un montant de 150€ pour la remise en route.

Le versement de 50€ sera fait à la personne qui se déplace pour compensation.

Préparation du Budget :

Nous dégageons un auto-financement de 70 000€.

Nominations de voies communales et de voies privées :

Dans le cadre de l'adressage, nous créons l'Impasse Château Gaillard et l'Allée des Fauvettes. D'autres voies pourraient être renommées.

Délaissé de voirie chemin des Guignols parcelle AB 34 – 327 m²

Participation à l'extension du réseau Free-Mobile :

Le Conseil Municipal refuse de participer à ce financement en application de l'Art. L332-8 du Code de l'Urbanisme ; les frais restent à la charge du pétitionnaire.

Questions diverses :

- M. BRUYAS Marc a été embauché à compter du 27 mars 2017 jusqu'au 30 septembre 2017 (35 heures), pour l'entretien des espaces verts.

- Mme Marthe FAURE va assurer temporairement le secrétariat, aidée de Nadine BOURRAT (7h) et de Stéphanie JOANDEL en comptabilité (4h) jusqu'au 30 avril 2017.

- Elections : chaque conseiller assure une permanence.

- Changement des horaires de l'école suite à la révision du PEDT pour la prochaine rentrée scolaire.

- Opération phyto pour le désherbage des trottoirs, des abords du terrain de foot et des parkings.

- Manifestation pour les nouveaux arrivants prévue à l'occasion des vœux en janvier 2018.

AU FIL DES DOSSIERS

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

URBANISME :

Dès la délivrance d'un permis d'aménager, de construire ou d'une déclaration préalable, il y a obligation de mettre en place et de façon lisible, un panneau d'affichage.

Celui-ci indique le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale du bénéficiaire, le nom de l'architecte auteur du projet architectural, la date de délivrance, le numéro et la date d'affichage en mairie du permis, la nature du projet et la superficie du terrain ainsi que l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté. Il faut noter sur ce panneau la date d'affichage de l'autorisation en mairie afin de sécuriser le point de départ du délai de recours contentieux et de simplifier les recours des tiers. Ensuite, ne pas omettre la déclaration d'ouverture de chantier, puis celle d'achèvement des travaux, adressée à la mairie en vue de l'obtention d'un certificat de conformité.

ADRESSAGE :

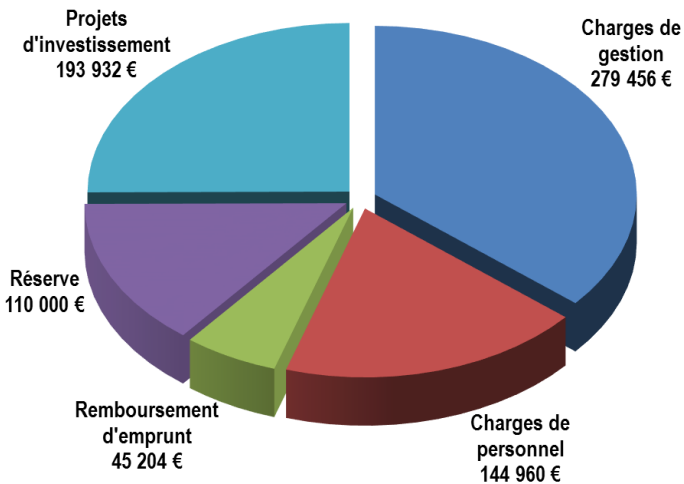
Celui-ci est finalisé. Une première commande des numéros de maison a été effectuée.

Veillez à vous assurer auprès de la mairie que l'absence de votre plaque a bien été prise en compte.

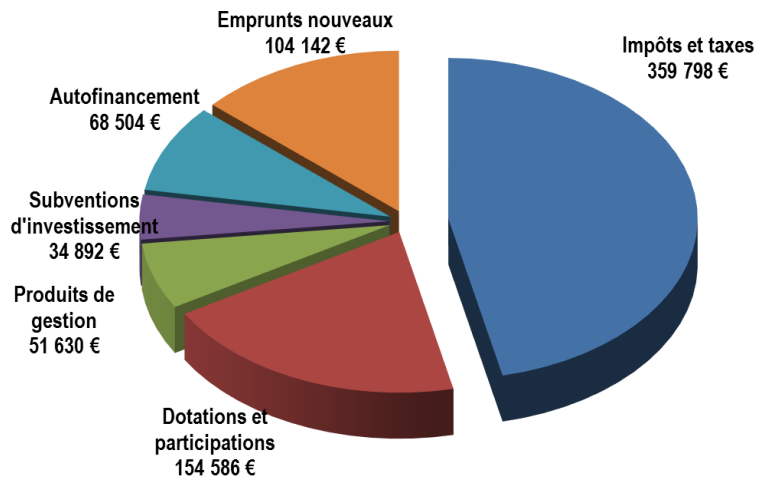
Une dernière commande est prévue fin mai.



BOISSET-LÈS-MONTROND
BUDGET 2017
Dépenses



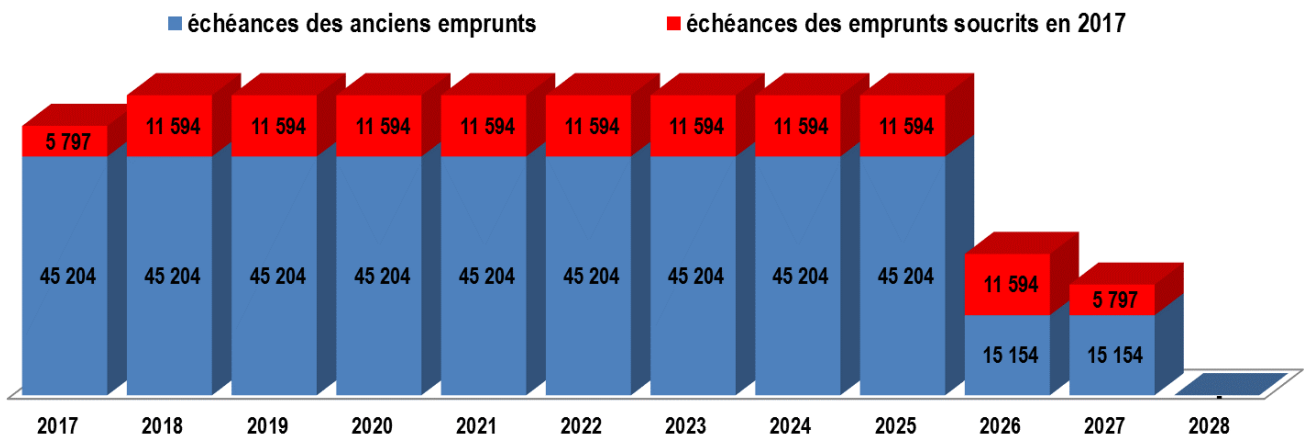
BOISSET-LÈS-MONTROND
BUDGET 2017
Recettes



ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'endettement de la commune a fortement diminué ces deux dernières années. Son montant au 1^{er} janvier 2017 est de 354 954€ ; il correspond à 305€ par habitant. Pour information, fin 2015, il était de 390€, la moyenne nationale étant de 959€.

TABLEAU DES EMPRUNTS



LES ASSOCIATIONS

CLUB AMITIÉS LOISIRS

Mardi 27 juin 2017 :

Sortie en car à Chazelles sur Lyon.

12h : repas au Chapelier Gourmand.

14h30 : visite du musée du Chapeau.

Distribution du programme pour inscription mardi 7 juin.

Inscription et règlement mardi 13 juin.

Minimum exigé : 30 personnes.



CJS - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Club Jeunesse et Sports) qui réunit les sections badminton, basket-ball, chorale, guitare, gym/fitness, poker, tennis et volley-ball aura lieu :

vendredi 12 mai 2017, à 20 heures

dans la salle des associations du gymnase.

Tous les adhérents et personnes souhaitant rejoindre le club sont cordialement invités à assister à cette réunion, à l'issue de laquelle sera servi le verre de l'amitié.

CJS - CHORALE BOISSET :

Un concert sera organisé vendredi 9 juin à 20h30 à l'Église de Boisset.

Entrée libre, venez nombreux !



CJS - VOLLEY :

Le club de volley de Boisset recrute pour la prochaine saison. Si vous souhaitez découvrir ce sport, les entraînements seront ouverts aux nouveaux joueurs chaque lundi du mois de juin à partir de 20h30.



COMITÉ DES FÊTES :

La fête du village se déroulera les 23, 24 et 25 juin, avec un concert rock dès le vendredi soir à partir de 21h. Venez nombreux !

Cette année, nous vous proposons de fêter les classes en "7" le dimanche à midi.

Nous vous invitons à une réunion

d'information mercredi 10 mai à 20h30 à la salle des fêtes.

Merci de retourner le coupon-réponse joint au bulletin.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter T. VILLION au 06 09 64 40 33.



SOU DES ÉCOLES :



Le Sou des Écoles remercie tous ceux qui ont participé à notre carnaval. Nous remercions également les personnes qui ont commandé des plants et des fleurs. Ils seront distribués jeudi 4 et vendredi 5 mai.

Pour les parents et grand-parents, la kermesse aura lieu samedi 17 juin.

Enfin, vous pouvez noter dans vos agendas que la brocante se déroulera dimanche 2 juillet.

GENTIANE ET COOKIE :

Fondée à Boisset-lès-Montrond en 2003 par Marie-Claude SKYBA, l'association Gentiane et Cookie a



pour vocation de lutter contre la souffrance animale en apportant aide et soins aux chats errants, abandonnés ou maltraités.

Gentiane et Cookie est soutenue par la fondation 30 Millions d'Amis.

L'association prend en charge tout animal signalé en difficulté pour le soigner, le stériliser, le pucer... et ensuite, soit le placer en famille d'accueil jusqu'à son adoption définitive, soit le relâcher sur son territoire s'il est sauvage où il sera suivi et nourri.

Tout cela n'est possible que grâce à tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche pour l'association.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour lancer un appel :

Le S.O.S de Gentiane et Cookie

Toute aide, même ponctuelle, sera la bienvenue !

N'hésitez pas à prendre contact pour vous renseigner :

Asso.gentianecookie@gmail.com ou 07 88 18 75 97.

Laissez un message, nous vous rappellerons.

LE DEVENIR DES BÉNÉFICES DU FORUM DES ASSOCIATIONS :

Les responsables d'association ont décidé de donner à l'unanimité les bénéfices du forum du 3 septembre 2016 qui s'élèvent à 1 167,88€. Ils ont été remis à la mairie pour participer à l'achat de jeux extérieurs, pour les enfants de 1 à 6 ans.



L'HISTOIRE DE BOISSET-LÈS-MONTROND ET DE SON ÉGLISE

Si vous êtes intéressé, rendez-vous samedi 13 mai à 10h à la mairie de Boisset (salle des mariages).

Les membres de la bibliothèque et Claude DÉAL seront heureux de vous accueillir autour d'un diaporama réalisé par ce dernier.

Celui-ci sera suivi d'une visite guidée de l'église.

Vous pourrez, à cette occasion, poser à Claude DÉAL toutes les questions concernant notre patrimoine.

L'équipe de la Bibliothèque

